

Paris, le

FCPI NextStage Développement 2007 : liquidation et seconde distribution de 9,50€ par part A

Madame, Monsieur,

Vous avez souscrit au FCPI « NextStage Développement 2007 » et nous vous en remercions.

Votre FCPI est entré en période de préliquidation le 30 juin 2016. Le 20 octobre 2016, une première distribution a été effectuée pour un montant de 105€ par part A.

Nous avons poursuivi le processus de liquidation de votre FCPI en finalisant la cession en 2017 des titres de la société CLIMPACT, ainsi que la cession de deux autres sociétés cotées en Bourse.

Pour vous permettre de bénéficier des nouvelles liquidités disponibles, votre FCPI effectuera **une deuxième distribution d'un montant de 9,50€ par part A en date du 30 avril 2017, portant ainsi le montant total distribué à 114,50€** (hors droits d'entrée et hors avantage fiscal).

Le dépositaire de votre FCPI (Société Générale Securities Services) ou votre banque teneur de votre compte-titres vous tiendront informés de la réalisation de cette opération, qui ne nécessite aucune intervention de votre part.

Votre FCPI se rapproche maintenant de son terme et nous avons décidé de procéder à son entrée en liquidation. Cette dissolution, agréée par l'AMF le 19 avril 2017 sera effective en date du 30 avril 2017. Notre objectif est que la cession de la dernière ligne en portefeuille permette que le FCPI soit totalement liquidé au plus tard le 12 décembre 2017.

A noter : afin d'assurer un traitement égalitaire des souscripteurs et conformément à la réglementation en vigueur, les rachats de parts seront bloqués à compter de l'envoi de cette lettre et pendant la période de liquidation. Nous vous précisons néanmoins que la trésorerie disponible vous sera distribuée à l'occasion de cette deuxième distribution du 30 avril 2017.

A la clôture de la liquidation, un rapport sera établi par le commissaire aux comptes du FCPI sur les conditions de la liquidation ainsi que sur les opérations intervenues depuis la clôture de l'exercice précédent. Ce rapport sera mis à votre disposition au siège social de NextStage AM et sera accessible sur simple demande.



NextStageAM

A titre indicatif, nous vous informons qu'en date du 31 mars 2017 :

- La valeur liquidative de votre FCPI était de **9,71€ par part A** (hors prise en compte de la première distribution déjà réalisée), soit une performance depuis l'origine de **+14,71%**, avant prise en compte des avantages fiscaux (réduction d'impôt sur le revenu à l'origine de 25%). Cette valeur va encore évoluer dans le temps jusqu'à la liquidation définitive (évolution pouvant être à la baisse ou à la hausse).
- L'actif de votre FCPI reste composé d'une seule société, H.T.I., et le processus de sortie du capital de cette PME se poursuit. La société de gestion réalise tous ses efforts afin de céder cette participation, aujourd'hui valorisée à zéro, dans votre meilleur intérêt.

Nous vous tiendrons bien entendu régulièrement informés de l'avancée de notre plan d'action.

Dans cette attente, l'équipe NextStage AM et votre conseiller financier sont à votre écoute pour répondre à vos questions.

Grégoire SENTILHES

Président